

# La Médaille miraculeuse



L'ŒUVRE DES TRACTS  
MONTRÉAL



Vient de paraître:

**FRÉDÉRIC LANGEVIN, S. J.**

# **UN PROFIL DE BONTÉ**

**LE PÈRE JACQUES DUGAS**

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS



**ÉDITIONS DU  
MESSAGER DU SACRÉ-CŒUR  
MONTRÉAL**

50 SOUS LE VOLUME, 60 SOUS FRANCO

HN  
31  
Q39  
U.133  
1930

## La Médaille miraculeuse

---



BON droit, semble-t-il, le dix-neuvième siècle fut un jour appelé, dans l'Église, *siècle de la très sainte Vierge*. Il l'a été, de fait, tant par le nombre des apparitions de celle-ci, durant cette période, que par l'importance d'autres événements se rattachant à son culte. Admissible pour tout l'univers catholique, ce jugement l'est plus spécialement encore pour la France si bien nommée jadis *Royaume de Marie*, et restée, à la fois, comme la terre classique de la dévotion à la Mère de Dieu et le pays par excellence de ses attentions miséricordieuses les plus signalées. Durant moins de cinquante années, elle s'y est sûrement montrée en cinq endroits différents et, d'ordinaire, pour y multiplier ensuite ou en faire rayonner par le monde des prodiges de grâces de toutes sortes. En 1846, par exemple, elle favorisait ainsi, à la Salette, deux jeunes enfants des Alpes; en 1858, à Lourdes, l'angélique paysanne Bernadette Soubirous; les deux petits Barbedette et autres, à Pontmain, en 1871, et Estelle Faguette, à Pellevoisin, en 1876. Mais bien avant cela, au mois de juillet 1830, en plein Paris révolutionnaire, elle avait déjà révélé à une humble fille de Saint-Vincent de Paul sa fameuse médaille miraculeuse connue depuis chez tous les peuples. Or, c'est cette dernière manifestation, dont les autres ne furent que la confirmation ou le développement, qui va, pour l'heure, nous occuper.

Deux circonstances plus actuelles nous le suggèrent : un *vœu* bien explicite concernant la propagande de la dite *médaille miraculeuse* et que le premier Congrès marial de Québec a émis, l'an dernier ; puis, le *centenaire*, tombant cette année même, des célèbres apparitions à l'occasion desquelles la très sainte Vierge a demandé que fût frappée la médaille en question.

La France officielle pourra, si elle le juge à propos, commémorer, en 1930, sa sanglante et peu honorable *révolution de juillet*. Pour nous, il sera plus édifiant et plus consolant de pouvoir commémorer, de préférence, l'un des grands bienfaits de la Reine du ciel envers la France et toute l'humanité croyante. C'est à cette fin que nous voulons refaire, ici, en résumé, l'histoire de la *médaille miraculeuse*, en rappelant quelque chose de *son origine*, de *son symbolisme*, et de *son influence* aussi merveilleuse que salutaire.

#### ORIGINE

En avril 1830, une jeune fille de vingt-quatre ans, Zoé Labouré, avait été admise, sous le nom de Sœur Catherine, au noviciat des religieuses de la Charité de Paris, rue du Bac. C'était une de ces âmes droites, simples, bonnes et belles sur lesquelles Dieu se plaît à abaisser ses regards de complaisance. Encore ornée de sa première innocence, pétrie de piété solide et d'une humilité à toute épreuve, elle avait tout ce qu'il faut pour devenir, selon l'économie ordinaire de la Providence, un instrument apte à servir quelque grand dessein du ciel. Des grâces de choix — qui vont toujours aux humbles — lui avaient déjà été prodiguées. Devenue orpheline de mère, à huit ans,

elle s'était alors mise à jamais sous la protection de la très sainte Vierge, qu'elle avait ensuite honorée d'une dévotion intense. Dans sa naïve ferveur, elle eut voulu la voir et en demandait la faveur avec confiance, lorsque vers les onze heures et demie, dans la nuit du 18 au 19 juillet 1830 — vigile de la fête du saint fondateur — elle est réveillée par l'appel d'un bel enfant tout lumineux — peut-être l'Enfant-Jésus, peut-être plutôt son ange gardien rendu visible, comme elle fut portée à le croire — qui lui commande de descendre sans retard à la chapelle, où doit l'attendre la Vierge Marie. Sa crainte de manquer à la Règle la rend d'abord perplexe. L'enfant la rassure et, quand elle a revêtu son costume religieux, la conduit, en l'éclairant, jusqu'à l'endroit indiqué. La chapelle est brillante de toutes ses lumières. Sœur Catherine s'y agenouille près de la Table sainte, pendant que l'enfant, entré dans le sanctuaire, s'y tient debout. On attend ainsi quelques minutes, qui paraissent longues à la novice émotionnée. Enfin, vers minuit: *Voici la sainte Vierge*, lui dit l'enfant. Aussitôt, après avoir entendu un très léger bruit de pas, Sœur Catherine voit une grande dame à figure ravissante de beauté, portant longue robe blanche et voile bleu, s'asseoir tout bonnement dans un fauteuil, du côté de l'Évangile. La novice, interdite, ne bouge pas, lorsque l'enfant, d'une voix ferme et forte, lui reproche sa timidité trop grande. Enhardie, Sœur Labouré va se jeter familièrement aux pieds de Marie en s'appuyant, les deux mains jointes, sur ses genoux, comme pour la regarder plus à son aise. *Je sentis,*

à ce moment, disait-elle plus tard, *la plus douce émotion de ma vie.*

Après lui avoir donné quelques avis consolants, la très sainte Vierge la prévint des peines qu'elle aurait à souffrir, à son occasion, lui recommandant de tout confier à son directeur spirituel et promettant elle-même de la secourir selon le besoin. Des larmes dans les yeux, Marie lui a encore fait connaître certains malheurs qui fondront sur la France coupable, puis elle est disparue. La novice est alors reconduite à son dortoir par l'enfant mystérieux, qui disparaît à son tour.

Telle fut la première apparition de 1830. Une deuxième, plus importante, devait être réservée à la même religieuse pour le 27 novembre suivant. Bien des détails, cette fois, vont varier. C'est un samedi, veille du premier dimanche de l'Avent. Vers les cinq heures et demie du soir, Sœur Labouré est en méditation dans la même chapelle, quand elle croit entendre comme le frôlement d'une longue robe de soie. Levant les yeux, elle aperçoit, près de l'autel et du côté de l'épître, la même dame de jadis qui n'est autre que la Vierge immaculée. On lui donnerait environ quarante ans. Elle est ineffablement belle et de taille moyenne, vêtue de blanc, cheveux en bandeau et la tête couverte d'un voile qui descend jusqu'à terre. Debout sur un globe assez vaste, ses pieds y foulent un serpent, que la Sœur a décrit. De ses mains inclinées vers le sol jaillissent des rayons lumineux et divergents. Enivrée de ce spectacle, la novice remarque que la Vierge a les yeux fixés sur elle et l'entend lui dire: *Ce globe, sous mes*

*pieds, représente le monde, particulièrement la France. Les rayons que tu vois signifient les grâces que j'aime à répandre sur les personnes qui me les demandent. Au même instant, rapporte Sœur Catherine, il se forma autour de la vision un tableau un peu ovale sur lequel on pouvait lire, écrites en lettres d'or, ces paroles: « O Marie conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous. » Alors une voix me dit clairement: « Faites frapper une médaille sur ce modèle; ceux qui la porteront recevront de précieuses et abondantes grâces en retour de leur confiance. » Ensuite, reprend la voyante, le tableau parut se retourner, laissant voir, au revers, la lettre M surmontée d'une croix, et, au-dessous, les Cœurs sacrés de Jésus et de Marie, le premier entouré d'une couronne d'épines et le second transpercé d'un glaive.*

Une déclaration subséquente de la même religieuse a mentionné douze étoiles, entourant le monogramme de Marie. Enfin, au cours de décembre de la même année et dans les mêmes circonstances, une troisième apparition, de tout point semblable à la deuxième, était encore accordée à Sœur Labouré, avec ordre renouvelé de faire frapper la médaille ci-devant demandée.

Mais Satan ne manque jamais de susciter, sur la terre, de fortes oppositions aux grands desseins du ciel. Dieu le permet ainsi, d'habitude, pour faire éclater davantage la vertu de ses instruments humains et mieux mettre en relief l'action de sa Providence.

Comme l'on pouvait s'y attendre, Sœur Labouré ne réussit pas, du premier coup, à persuader qui de

droit de l'authenticité de ses visions non plus que de l'ordre reçu de la très sainte Vierge. Une assez longue série d'humiliations et de peines, dont celle-ci l'avait prévenue, devait auparavant être son partage. Sans parler de quelques-unes de ses Sœurs, qui ne virent en elle qu'une détraquée, ses supérieures devaient la mettre prudemment à l'épreuve. A son tour, le directeur spirituel de la communauté — homme de Dieu, du reste — se montra plutôt sceptique aux premières ouvertures de sa dirigée. L'autorité diocésaine elle-même fit d'abord mine de ne rien croire ou de ne rien comprendre et refusa de sanctionner ce qu'on lui demandait. La pieuse voyante, qui ne devait plus revoir, ici-bas, la Vierge immaculée, ne laissa pas, cependant, au milieu de ses croix, d'être soutenue par d'autres faveurs aussi consolantes que singulières. Malgré cela, elle resta oublieuse d'elle-même et ne perdit rien de son humilité. Sa patience continua aussi de dominer la vivacité de sa nature. Piété, obéissance, charité ou autres vertus religieuses se maintinrent chez elle également inaltérables. Toujours confiante dans le succès final — la très sainte Vierge le lui avait promis — elle persiste à s'ouvrir loyalement à son directeur et en arrive, un jour, à le convaincre de la vérité de sa mission. Le P. Aladel, de son côté, réussit bientôt à mieux éclairer Mgr de Quélen, et, le 30 juin 1832, avec l'approbation de ce dernier, dont l'enquête a été minutieuse, la fameuse médaille était frappée. Depuis, ce sont peut-être des centaines de millions d'exemplaires qui ont été distribués dans tous les pays. Quant à Sœur Catherine,

confinée dans un humble emploi, elle va édifier autour d'elle, jusqu'à son dernier soupir et sans se démentir jamais, par la pratique d'une vie aussi héroïque que parfaite. Le 30 décembre 1876, après avoir prédit sa mort et le lieu de sa sépulture, elle s'éteignait pieusement, dans la paix du Seigneur et en odeur de sainteté. Ses funérailles vraiment triomphales laissèrent à toute l'assistance l'impression d'une véritable apothéose. *Qui s'humilie sera exalté*, déclare le divin Maître.

#### SYMBOLISME

Il est rare que les apparitions de la Reine du ciel, ici-bas, aient eu simplement pour but la consolation particulière des personnes qui en ont été l'objet. Elles ont plutôt visé soit au bien général de l'humanité entière, selon le besoin de l'époque, soit au profit spirituel, moral ou religieux, de tout un peuple. C'est ce qui ressort spécialement des merveilleuses interventions mariales du siècle dernier, à commencer par celle de 1830. Plus que toute autre même, si je ne me trompe, elle a manifesté Marie comme médiatrice suppliante des grâces de la Rédemption et fait comprendre son immense désir de les faire descendre sur le monde déchu ou coupable. Aussi bien, avec le souvenir de cet enseignement dogmatique, est-ce tout un symbolisme de même nature qu'il faut voir dans la médaille miraculeuse, une sorte de programme pour l'avenir religieux et le salut non seulement de la France dominée par l'esprit sectaire de la Révolution, mais même de toutes les sociétés modernes

travaillées plus que jamais — selon l'expression des Souverains Pontifes — de l'idée antichrétienne ou athée et menaçant de s'effondrer sans retour, par le naturalisme, dans un grossier paganisme des mœurs.

Le symbolisme de la médaille miraculeuse, à part ce que nous venons de dire, le voici, d'après des auteurs autorisés.

1° La très sainte Vierge se présente entourée d'une inscription — l'invocation devenue depuis si populaire — qui invite explicitement à confesser son exemption de la tâche primitive et à la prier d'intervenir en notre faveur par la vertu de ce privilège ineffable, l'un des plus puissants pour obtenir sa protection auprès de Dieu. La médaille sus-dite devait donc ainsi populariser la croyance au dogme fondamental de l'Immaculée Conception de Marie, en préparer déjà la définition solennelle de 1854 et lancer le démenti aux rationalistes négateurs du péché originel;

2° Marie se tient debout sur le globe terrestre, ou sur l'univers, parce que Dieu l'en a constituée la Reine, tout comme Jésus-Christ en est le Roi immortel à travers les siècles;

3° La Vierge écrase du pied un serpent, c'est-à-dire qu'elle s'affirme victorieuse du démon — le serpent infernal — par le premier de ses privilèges; vengeresse de la race humaine déchue, elle lui assure désormais, pourvu que celle-ci le veuille, un perpétuel triomphe sur Satan, ennemi juré de tout bien, ou sur le péché, source empoisonnée de tous les maux du temps et de l'éternité malheureuse;

4° Les faisceaux rayonnants, enfin, qui tombent des mains de la Vierge immaculée, ne signifient pas autres choses — Marie elle-même l'a dit — que les grâces abondantes dont elle a tant à cœur de nous faire part dans nos diverses nécessités spirituelles et temporelles.

Au verso de la médaille, à présent, le symbolisme n'est ni moins frappant ni moins significatif de vérités importantes. Par exemple, dans la croix, dont la base repose sur le monogramme de la Vierge, on s'accorde à voir le règne de Jésus crucifié — *regnavit a ligno* — s'appuyant en quelque sorte sur celui de sa Mère devenue corédemptrice, ou sur son culte bien compris. Et c'est ce règne, que les apôtres du Christ représentés par les douze étoiles auront toujours pour mission d'établir, à la lumière de leurs enseignements, comme avec ce zèle inconfusable puisé au Cœur de Jésus auquel donne sûrement accès le Cœur immaculé de Marie, selon ce qui est indiqué par les dernières figures frappées à la partie inférieure du tableau. Et voilà bien, d'ailleurs, dans l'ordre des événements — en particulier ceux de Notre-Dame des Victoires et de Montmartre — ce qui a tendu à se réaliser jusqu'ici.

#### INFLUENCE

Au demeurant, il ne restait plus à la Vierge de 1830 qu'à justifier, par les actes, tout ce qu'elle semblait promettre ou laisser espérer. Cette justification, comme en toute autre circonstance similaire, a été éclatante au-delà même de ce que l'on peut dire. En effet, à peine la médaille ordonnée par la très

sainte Vierge était-elle frappée que l'usage s'en répandait par le monde, à l'instar d'une traînée de poudre, et opérait partout, en nombre incalculable, des merveilles de grâces spirituelles et temporelles. Miracles de conversions et de salut, miracles de guérisons, de succès inespérés et de protection au moment des pires dangers, rien ne manqua, sans en excepter une résurrection et la délivrance instantanée de quelques possédés du mauvais Esprit.

Sa prodigieuse influence a encore été clairement manifeste jusque sur une dizaine de champs de batailles d'Europe, d'Asie et d'Amérique. De 1832 au lendemain de la mort bienheureuse de Sœur Catherine Labouré, en 1876, dans maints pays les plus divers, on a pu dresser le procès verbal assermenté de centaines de miracles parfaitement contrôlés obtenus par son moyen, et justifiant sa désignation de *miraculeuse* si bien appropriée. Il est juste de faire remarquer que les bénéficiaires de pareilles faveurs ne furent pas seulement des catholiques pratiquants; mais que l'on put compter également parmi eux nombre de francs-maçons et d'impies déclarés, des protestants et des schismatiques, ou même des Juifs et des païens. Le détail de ces prodiges dépasserait trop les limites que nous avons dû nous tracer. Toutefois, il peut être édifiant de signaler au moins, ici, la conversion si retentissante du célèbre Juif strasbourgeois, Alphonse Ratisbonne, conquis à la vérité chrétienne par la médaille miraculeuse, le 20 janvier 1842, lors d'un voyage qu'il avait fait à Rome. Le cardinal Patrizzi, alors vicaire de Pie IX, chargé d'enquêter avec soin à ce sujet, a

proclamé — le 3 juin de la même année — l'authenticité de cette conversion à laquelle le Pape lui-même, dans un décret, n'hésita pas à reconnaître ou à attribuer le caractère d'un vrai miracle. Plus qu'un converti, Alphonse Ratisbonne est devenu, dans la suite, prêtre et religieux renommé pour ses vertus et son zèle apostolique. L'influence de la médaille miraculeuse, du reste, devait se traduire encore autrement que par des miracles. Son étonnante diffusion, par exemple, a fait la fortune du premier orfèvre qui entreprit de la frapper — récompense immédiate, semble-t-il, d'une coopération purement matérielle — et dont la situation financière se trouvait à ce moment très compromise. Bien sûr aussi qu'elle a été le grand facteur de la mise en lumière, pour la gloire de Dieu, l'édification des âmes et l'honneur de sa communauté, d'une sainte religieuse au tombeau de laquelle se dirigent, aujourd'hui, des pèlerinages et dont la cause de béatification, avec l'assentiment de Pie X, est déjà introduite, à Rome, depuis 1907.

Mieux que cela cependant, elle a en outre valu à la France catholique et même à toute l'Église une impulsion plus grande ou un extraordinaire élan de dévotion envers Marie, un réveil de foi, notamment, en sa Conception immaculée. A ce point de vue, elle fut vraiment l'aurore d'une ère nouvelle pour le monde entier. Quoique l'autorité ecclésiastique, même après enquête scrupuleuse, en 1836, n'eut pas encore prononcé de jugement sur une réelle intervention céleste, à propos de cette médaille — Mgr de Quélen, qui y avait sans doute songé, mourut avant

de l'avoir fait — on s'accordait pourtant à reconnaître la chose tant à cause du caractère sans ruse de la voyante, de la sagesse éprouvée de son pieux directeur, des circonstances mêmes des apparitions et de la prodigieuse diffusion de la médaille, qu'en raison des multiples bienfaits extraordinaires obtenus par son moyen.

Au moins, avant de mourir, en 1838, l'archevêque de Paris s'était-il montré le plus intelligent, le plus zélé ou le plus encourageant propagandiste des intentions du ciel dans le cas qui nous occupe. Non seulement il voulut porter lui-même la médaille miraculeuse, mais il autorisa en plus, pour la dévotion des fidèles à sa cathédrale de Notre-Dame, la fonte d'une statue de bronze et l'exécution d'un tableau d'après les données de l'apparition du 27 novembre 1830. Plus encore, il consacra son diocèse à l'Immaculée Conception et obtint du Pape Grégoire XVI d'en faire célébrer solennellement la fête annuelle, le deuxième dimanche de l'Avent. Enfin, par une autre supplique, il amena le même Pape à faire insérer dans les litanies de la très sainte Vierge l'invocation: *Reine conçue sans la tache du péché originel, priez pour nous*. Puis, afin de couronner toutes ces démarches par un acte non équivoque, il voulut publier un beau mandement par lequel il proclamait très haut le bien fondé de la croyance traditionnelle à la conception sans tache de Marie, croyance déjà enseignée dans toute l'Église, comme l'atteste le Concile de Trente.

La plupart des autres évêques de France luttèrent alors de zèle avec le digne prélat par des mande-

ments semblables et, tour à tour, sollicitèrent de Rome, pour leur propre diocèse, le privilège d'y avoir la fête de Marie immaculée.

La Sœur Catherine avait donc dit vrai quand elle avait annoncé tenir de la Mère de Dieu que des indults seraient facilement concédés sur demande. Or, comme l'on s'y attendait, la médaille miraculeuse devait devenir encore la raison de bien d'autres faveurs, surtout à l'intention de ses premiers et plus ardents propagateurs officiels. Et c'est ainsi qu'en 1847, Pie IX accordera au Supérieur général des Lazaristes la faculté d'établir, dans les écoles des Sœurs de la Charité de Saint-Vincent de Paul, une confrérie de l'Immaculée Conception, avec la sus-dite médaille pour insigne et le bénéfice des mêmes indulgences que celles déjà concédées aux congrégations affiliées à la *Prima Primaria* des Jésuites de Rome. En juillet 1897, un décret spécial de Léon XIII instituera, pour commémorer l'apparition de 1830, une fête particulière, telle qu'on en avait déjà une pour le rosaire et le scapulaire du Mont Carmel. De même voudra-t-il gratifier encore les prêtres de la Mission d'un office et d'une messe propres pour le jour de cette fête. Il ajoutait que cette concession serait étendue aux évêques et aux familles religieuses qui la demanderaient. Puis par un décret subséquent, Sa Sainteté permettait à tout prêtre, qui célébrerait chez les Sœurs de la Charité, la fête de la médaille miraculeuse, le privilège de la même messe, sous le rite double de seconde classe.

Le 2 mars 1897, Léon XIII permettra en plus au Général des Lazaristes de couronner solennelle-

ment, dans la chapelle des mêmes Sœurs de Saint-Vincent de Paul, la statue moulée sur le modèle de la médaille en question, couronnement qui aura lieu le 26 juillet suivant. Le 8 juillet 1909, Pie X, à son tour, voudra instituer canoniquement une association spéciale dont les membres devraient participer à une croisade préparatoire au grand centenaire de 1930. Dans son bref, il déclare que ces associés ont droit, par le fait même, aux indulgences du scapulaire bleu, dit de l'Immaculée Conception.

Quant aux autres fidèles, ils peuvent indistinctement gagner, eux aussi, de riches indulgences particulières, en se faisant dûment imposer, selon la formule que Léon XIII a approuvée, en 1895, et par un prêtre qui en a reçu le pouvoir, la médaille miraculeuse. Mais si, en dehors de ces conditions, le gain des indulgences n'est plus possible, toute personne, cependant, qui porte, suspendue à son cou, la même médaille simplement bénite avec la formule commune, peut toujours au moins prétendre bénéficier encore de sa vertu surnaturelle.

#### CONCLUSION

De tout ce qui précède, il nous reste, à présent, à tirer brièvement certaines conclusions pratiques.

N'en signalons que trois: nous associer de tout cœur aux *actions de grâces* que le centenaire de la médaille miraculeuse doit légitimement provoquer par toute la terre; profiter de cet événement pour *raviver notre dévotion* séculaire à la Vierge immaculée; *implorer* finalement avec plus d'ardeur que jamais, par la toute-puissante médiation de Marie — *omni-*

*potentia supplex* — et en portant sa médaille, même les *miracles*, dont notre époque a un plus pressant besoin.

L'action de grâces s'impose d'abord à nous comme à tous les enfants de l'Église, comme à tout peuple catholique maintes fois bénéficiaires de la Vierge sans tache.

La dévotion à la très sainte Vierge profondément implantée sur cette terre de l'Amérique du Nord avec la Nouvelle-France n'y doit pas dépérir. A l'exemple de notre ancienne mère-patrie, qui tenait à si grand honneur de s'appeler le *royaume de Marie*, le Canada français doit en rester au moins la digne colonie fidèle par sa foi, sa confiance et son amour véritable envers la Mère de Dieu qui lui a toujours, elle-même, témoigné une sollicitude si marquée. Pour les miracles, il en est qui sont d'une nécessité urgente, ici comme ailleurs, dans la vie publique, sociale ou politique, aussi bien que dans la vie familiale et privée. Miracles de conversion pour tant de baptisés qui font injure à leur credo, d'une manière ou d'une autre. Miracles de courageuse constance pour ceux des gens de bien qu'une lutte énergique toujours plus nécessaire n'est peut-être pas loin de lasser. Miracles de préservation, en faveur de l'enfance que des dangers plus sérieux menacent un peu partout, souvent même jusqu'au foyer domestique.

Miracles de désillusion et de retour, au profit d'une jeunesse que séduisent trop facilement idées malsaines et entraînements corrupteurs; d'une jeunesse, qui tend plus que jamais à jouer tout son

avenir dans les dépravations de l'esprit, du cœur et des sens. Miracle très spécial à l'intention de l'élément laïque du sexe féminin livré, dans son ensemble, à toutes les excentricités ou aux pires vents de folie, en proie à une manie d'esclavage, à des prétentions ridicules ou à tous ces dévergondages qui le mènent fatalement à sa complète déchéance en le dévoyant. Que le bon sens, le sérieux, l'instinct de la pudeur, du devoir et de la distinction mieux comprise reprennent enfin sur lui leurs droits imprescriptibles, pour l'honneur de l'humanité et le bonheur des générations futures.

*O Marie conçue sans péché*, remettez donc un peu plus d'idéalisme et de beauté morale dans l'âme et l'existence de la jeune fille et de la femme du jour. Que le serpent *moderne* n'ait plus sur elles autant d'emprise.

Miracle même de salut public contre certaines lois néfastes ou subversives de celles établies par Dieu. Que l'ordre religieux, supérieur à tout autre, que l'invariable Décalogue et l'Évangile du Christ redeviennent à jamais, en pratique comme en théorie, la base solide et indispensable de la famille et de l'État chrétiens. Oui, triomphez toujours chez nous, ô Vierge immaculée. Mais pour cela aussi, *priez pour nous qui avons recours à vous*.

*Nihil obstat :*

Adélard DUGRÉ, S. J. *Vice-Proc., censeur diocésain*

4 juillet 1930

*Imprimatur :*

Can. A. HARBOUR, V. G.

Marianopoli, 8 die Iulii 1930

# L'ŒUVRE DES TRACTS

Directeur: R. P. ARCHAMBAULT, S. J.

*Publie chaque mois une brochure sur des sujets variés et instructifs*

- |                                                                |                               |
|----------------------------------------------------------------|-------------------------------|
| * 1. <i>L'Instruction obligatoire.</i>                         | Sir Lomer GOUIN, Juge TELLIER |
| 2. <i>L'École obligatoire.</i>                                 | Mgr PAQUET                    |
| 3. <i>Le Premier Patron du Canada.</i>                         | R. P. LECOMPTE, S.J.          |
| 4. <i>Le bon Journal</i>                                       | R. P. MARION, O.P.            |
| * 5. <i>La Fête du Sacré Cœur.</i>                             | R. P. ARCHAMBAULT, S.J.       |
| * 6. <i>Les Retraites fermées au Canada</i>                    | R. P. LECOMPTE, S.J.          |
| * 7. <i>Le docteur Painchaud.</i>                              | C.-J. MAGNAN                  |
| * 8. <i>L'Eglise et l'Organisation ouvrière</i>                | R. P. ARCHAMBAULT, S.J.       |
| * 9. <i>Police! Police! A l'école, les enfants!</i>            | B. P.                         |
| 10. <i>Le mouvement ouvrier au Canada.</i>                     | Omer HÉROUX                   |
| 11. <i>L'École canadienne-française.</i>                       | R. P. Adélard DUGRÉ, S.J.     |
| 12. <i>Les Familles au Sacré Cœur.</i>                         | R. P. ARCHAMBAULT, S.J.       |
| * 13. <i>Le Cinéma corrupteur.</i>                             | Euclide LEFEBVRE              |
| 14. <i>La première Semaine sociale au Canada.</i>              | R. P. ARCHAMBAULT, S.J.       |
| 15. <i>Sainte Jeanne d'Arc</i>                                 | R. P. CHOSSEGROS, S.J.        |
| * 16. <i>Appel aux ouvriers.</i>                               | Georges HOGUE                 |
| 17. <i>Notre-Dame de Liesse.</i>                               | R. P. LECOMPTE, S.J.          |
| 18. <i>Les conditions religieuses de la société canadienne</i> | Le cardinal BÉGIN             |
| 19. <i>Sainte Marguerite-Marie</i>                             | Une RELIGIEUSE                |
| 20. <i>La Y. M. C. A.</i>                                      | R. P. LECOMPTE, S.J.          |
| 21. <i>La Propagation de la Foi</i>                            | BENOIT XV                     |
| 22. <i>L'Aide aux ouvriers catholiques.</i>                    | R. P. Adélard DUGRÉ, S.J.     |
| * 23. <i>La vénérable Marguerite Bourgeoys</i>                 | R. P. JOYAL, O.M.I.           |
| 24. <i>La Formation des Elites.</i>                            | Général DE CASTELNAU          |
| * 25. <i>L'Ordre séraphique.</i>                               | P. MARIE-RAYMOND, O.F.M.      |
| 26. <i>La Société de Saint-Vincent de Paul</i>                 | XXX                           |
| 27. <i>Jeanne Mance.</i>                                       | Une RELIGIEUSE                |
| 28. <i>Saint Jean Berchmans</i>                                | R. P. Antoine DRAGON, S.J.    |
| * 29. <i>La vénérable Mère d'Youville.</i>                     | Abbé Emile DUBOIS             |
| 30. <i>Le Maréchal Foch</i>                                    | XXX                           |
| 31. <i>L'Instruction obligatoire.</i>                          | R. P. BARBARA, S.J.           |
| 32. <i>La Compagnie de Jésus.</i>                              | R. P. Adélard DUGRÉ, S.J.     |
| 33. <i>Le Choix d'un état de vie (jeunes gens)</i>             | R. P. D'ORSONNENS, S.J.       |
| 33a. <i>Le Choix d'un état de vie (jeunes filles)</i>          | R. P. D'ORSONNENS, S.J.       |
| 34. <i>Les Congrès eucharistiques internationaux</i>           | R. P. ARCHAMBAULT, S.J.       |
| * 35. <i>Mère Marie-Rose</i>                                   | Une RELIGIEUSE                |
| * 36. <i>Mère Marie-du-Sacré-Cœur</i>                          | Une RELIGIEUSE                |
| 37. <i>Le Journal d'un Retraitant</i>                          | C. DE BEUGNY                  |
| 38. <i>Contre le blasphème, tous!</i>                          | R. P. Alexandre DUGRÉ, S.J.   |
| 39. <i>Vers les terres d'infidélité</i>                        | Abbé C. RONDEAU, P. M.-É.     |
| 40. <i>Société de Marie-Réparatrice.</i>                       | R. P. DELAPORTE, S.J.         |
| 41. <i>Les Oblats dans l'Extrême-Nord</i>                      | R. P. Adélard DUGRÉ, S.J.     |
| 42. <i>Saint Gérard Majella.</i>                               | Abbé P.-E. GAUTHIER           |
| 43. <i>Autour du Séminaire canadien des M.-É.</i>              | Abbé C. RONDEAU, P. M.-É.     |
| 44. <i>Le bienheureux Grignon de Montfort</i>                  | F. ANANIE, F.S.G.             |
| 45. <i>Monseigneur François de Laval</i>                       | R. P. LECOMPTE, S.J.          |
| 46. <i>Les Exercices spirituels de saint Ignace</i>            | S. S. PIE XI                  |
| 47. <i>La Villa La Broquerie</i>                               | R. P. ARCHAMBAULT, S.J.       |
| 48. <i>Saint Jean-Baptiste</i>                                 | R. P. Alexandre DUGRÉ, S.J.   |
| 49. <i>Les Frères de la Charité au Canada.</i>                 | Frère X...                    |
| * 50. <i>L'une des œuvres des Sœurs de l'I.-C.</i>             | Un AMI DE L'ŒUVRE             |
| 51. <i>Monseigneur Alexandre Taché.</i>                        | R. P. LATOUR, O.M.I.          |
| 52. <i>L'Œuvre du Bon-Pasteur</i>                              | Un AMI DE L'ŒUVRE             |
| 53. <i>La Croisade des temps modernes</i>                      | Abbé C. RONDEAU, P. M.-É.     |
| 54. <i>Mère Marie-Anne</i>                                     | Une RELIGIEUSE                |
| 55. <i>Les livres... tonique ou poison</i>                     | Abbé C.-A. LAMARCHE, D.Th.    |
| * 56. <i>Contre le travail du dimanche</i>                     | R. P. ARCHAMBAULT, S.J.       |
| 57. <i>L'Œuvre de la Villa Saint-Martin</i>                    | R. P. Gustave JEAN, S.J.      |
| 58. <i>Monseigneur Lafleche.</i>                               | R. P. Adélard DUGRÉ, S.J.     |
| * 59. <i>Le bienheureux Bellarmin.</i>                         | R. P. ARCHAMBAULT, S.J.       |
| * 60. <i>La vénérable Bernadette Soubirous</i>                 | Abbé P.-E. GAUTHIER           |
| 61. <i>Mère Gamelin.</i>                                       | Une RELIGIEUSE                |
| 62. <i>Le Recrutement des Retraitants.</i>                     | XXX                           |
| 63. <i>Madame de la Peltrie.</i>                               | R. P. LE JEUNE, O.M.I.        |
| 64. <i>L'Œuvre du curé Labelle</i>                             | Abbé Henri LECOMPTE           |
| 65. <i>Saint François Xavier</i>                               | Abbé C. RONDEAU, P. M.-É.     |
| * 66. <i>Les Sœurs de Miséricorde de Montréal</i>              | Abbé Elie-J. AUCLAIR, D.Th.   |

## L'ŒUVRE DES TRACTS

67. <i>Le Catholicisme en Chine</i> . . . . .	Mgr BEAUPIN
68. <i>Le Jubilé de 1925</i> . . . . .	XXX
*69. <i>Mère Marie de la Ferre</i> . . . . .	Une RELIGIEUSE
70. <i>Mère Marie des Sept-Douleurs</i> . . . . .	Une RELIGIEUSE
71. <i>Saint Pierre Canisius</i> . . . . .	R. P. LÉCOMTE, S. J.
72. <i>Sainte Madeleine-Sophie Barat</i> . . . . .	R. S. C. J.
73. <i>Nos Martyrs canadiens</i> . . . . .	R. P. ARCHAMBAULT, S. J.
74. <i>Les Servites de Marie</i> . . . . .	R. P. LÉPICIER, O.S.M
75. <i>Les Clubs sociaux neutres</i> . . . . .	Abbé Cyrille GAGNON
76. <i>La Presse catholique</i> . . . . .	Mgr Elias ROY
77. <i>L'A. C. J. C.</i> . . . . .	Chanoine COURCHESNE
78. <i>La petite Sœur des missionnaires</i> . . . . .	Abbé C. RONDEAU, P. M.-É.
79. <i>Encyclique sur la fête du Christ-Roi</i> . . . . .	S. S. PIE XI
80. <i>La Retraite spirituelle</i> . . . . .	S. ALPHONSE DE LIGUORI
81. <i>Une enquête sur le scoutisme français</i> . . . . .	XXX
82. <i>Le Secrétariat des Familles</i> . . . . .	Dr Elzéar MIVILLE-DECHÈNE
83. <i>Le Dr Amédée Marsan</i> . . . . .	R. P. LÉOPOLD, O.C.
84. <i>Comment lutter contre le mauvais cinéma</i> . . . . .	Léo PELLAND, avocat
85. <i>Adolescents! L'école vous invite encore</i> . . . . .	Frère LÉOPOLD, C.S.C.
86. <i>Saint Louis de Gonzague, confesseur</i> . . . . .	R. P. PLAMONDON, S. J.
87. <i>La transgression du devoir dominical</i> . . . . .	XXX
88. <i>Le règne social de Jésus-Christ</i> . . . . .	Abbé Arthur LAPOINTE
*89. <i>Le Séminaire canadien des M.-E.</i> . . . . .	Abbé C. RONDEAU, P. M.-É.
90. <i>André Grasset de Saint-Sauveur</i> . . . . .	XXX
91. <i>Sauvez vos enfants du cinéma meurtrier!</i> . . . . .	R. P. ARCHAMBAULT, S. J.
92. <i>Actes pontificaux concernant l'Act française</i> . . . . .	S. S. PIE XI
93. <i>Répliques du bon sens. — I</i> . . . . .	Capitaine MAGNIEZ
94. <i>Ce que femme veut</i> . . . . .	Jeanne TALBOT
95. <i>Répliques du bon sens. — II</i> . . . . .	Capitaine MAGNIEZ
96. <i>Marie de l'Incarnation</i> . . . . .	R. P. FARLEY, C.S.V.
97. <i>Dimanche vs Cinéma</i> . . . . .	Chanoine HARBOUR
98. <i>Thaumaturges de chez nous</i> . . . . .	R. P. Jacques DUGAS, S. J.
99. <i>L'abbé Jacques-François Dujurié</i> . . . . .	Frère LÉOPOLD, C. S. C.
100. <i>Le Rapport Boyer sur le cinéma</i> . . . . .	XXX
101. <i>Nos premiers Missionnaires</i> . . . . .	Abbé Napoléon MORISSETTE
102. <i>Les Retraites fermées en Belgique</i> . . . . .	R. P. LAVEILLE, S. J.
103. <i>La Congrégation du Saint-Esprit</i> . . . . .	R. P. G. LE GALLOIS, C. S. Sp.
104. <i>Répliques du bon sens — III</i> . . . . .	Capitaine MAGNIEZ
105. <i>L'Action sociale catholique</i> . . . . .	S. G. Mgr HALLÉ
106. <i>Les Retraites fermées</i> . . . . .	Ferdinand ROY
107. <i>Sa Grandeur Monseigneur Courchesne</i> . . . . .	XXX
108. <i>L'Encyclique « Miserentissimus Redemptor »</i> . . . . .	S. S. PIE XI
109. <i>La Langue française</i> . . . . .	Chanoine CHARRON
110. <i>L'Apostolat</i> . . . . .	Rodolphe LAPLANTE
111. <i>Répliques du bon sens — IV</i> . . . . .	Capitaine MAGNIEZ
112. <i>Le Drapeau canadien-français</i> . . . . .	R. P. ARCHAMBAULT, S. J.
113. <i>L'Université Pontificale Grégorienne</i> . . . . .	XXX
114. <i>La Retraite fermée</i> . . . . .	Roland MILLAR
115. <i>L'Action catholique</i> . . . . .	Mgr P.-S. DESRANLEAU
116. <i>Un diocèse canadien aux Indes</i> . . . . .	R. P. E. GAGNON, C.S.C.
117. <i>Le mois du dimanche</i> . . . . .	R. P. ARCHAMBAULT S. J.
118. <i>Pour le Repos dominical</i> . . . . .	D. B.
119. <i>Le problème de la natalité</i> . . . . .	Benito MUSSOLINI
120. <i>Moniales Carmélites aux Trois-Rivières</i> . . . . .	Un ami du Carme!
121. <i>La Femme canadienne-française</i> . . . . .	Sr Marie du Rédempteur. S.G.C.
122. <i>L'Ordre Trinitaire</i> . . . . .	Jean-Félix de CERFROID
123. <i>Charte officielle du syndicalisme chrétien</i> . . . . .	O. T.
124. <i>Le Sens social</i> . . . . .	Abbé Joseph-C. TREMBLAY
125. <i>Sa Sainteté Pie XI</i> . . . . .	S. Em le card. ROULEAU, O.P.
126. <i>Le Journal catholique</i> . . . . .	Chanoine François BLANCHET
127. <i>L'Encyclique « Mens Nostra »</i> . . . . .	S. S. PIE XI
128. <i>La destinée sociale de la femme</i> . . . . .	Marie-Thérèse ARCHAMBAULT
129. <i>Les Retraites fermées</i> . . . . .	Dr Joseph GAUVREAU
130. <i>Le B. Albert le Grand</i> . . . . .	R. P. RICHER, O. P.
131. <i>La Tempérance</i> . . . . .	S. G. Mgr COURCHESNE
132. <i>Les Bénédictins</i> . . . . .	Dom Léonce CRENIER, O. S. B.
133. <i>La Médaille miraculeuse</i> . . . . .	R. P. PLAMONDON, S. J.

\*Les brochures précédées d'un astérisque sont épuisées

Prix: 10 sous l'unité franco; \$6.00 le cent; \$50.00 le mille port en plus  
Condition d'abonnement: \$1.00 pour douze numéros consécutifs.

**L'ACTION PAROISSIALE, 4260, rue de Bordeaux, Montréal — Tél. Amherst 2192**